

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 3-11-07-1 2018	Dossier complet le : 3-11-07-1/2018	N° d'enregistrement : 2018-3387

1. Intitulé du projet

Projet de création d'un forage à usage industriel (lavage de containers et de camions transportant des canards)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique
Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale : **TRANSPORTS SERVICES LAVAGES**
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : **Hélène BOUQUET, directrice régionale du groupe MOUSSET**
RCS / SIRET : **4 2 9 | 9 2 1 | 2 5 7 | 0 0 0 | 1 1** Forme juridique : **SAS**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
27 - Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à l'exception des forages pour étudier la stabilité des sols.	Création d'un forage d'une profondeur de 60 mètres, avec un débit horaire prévu de 5 m ³ /h. Le volume moyen prélevé sera de 70 m ³ /j soit 20 000 m ³ /an maximum. Le projet est soumis à déclaration au titre de la réglementation Loi sur l'Eau pour les rubriques 1.1.1.0 (forage non destiné à un usage domestique) et 1.1.2.0 (prélèvement issu d'un forage entre 10 000 et 200 000 m ³ /an). Le projet n'est pas soumis à la réglementation ICPE.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
La société TRANSPORTS SERVICES LAVAGES, localisée aux Essarts en Bocage, est en cours de construction d'une unité de lavage de containers et de camions transportant des canards, avec la mise en œuvre d'une station d'épuration d'eaux usées industrielles. A ce titre, elle fait l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour la rubrique 2.2.3.0 (rejet d'eaux dans les eaux superficielles).

Dans ce cadre, le projet consiste en la création d'un forage présentant les caractéristiques suivantes :

- Profondeur : 60 mètres,
- Débit horaire prévu : 5 m³/h,
- Volume moyen journalier prélevé : 70 m³/j,
- Volume annuel prélevé : 20 000 m³/an maximum.

Ce projet est soumis à la procédure Cas par cas ainsi qu'à la réglementation au titre de la loi sur l'eau pour les rubriques 1.1.1.0 et 1.1.2.0

4.2 Objectifs du projet

La société TRANSPORTS SERVICES LAVAGES a estimé la consommation d'eau de ville à 70 m³/j pour l'unité de lavage. L'objectif du projet est de substituer l'eau de ville par l'eau du forage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet forage est le suivant :

- Technique de foration : marteau fond de trou,
- Profondeur : 60 mètres,
- Diamètre du forage : 178 mm,
- Tubage : 115 x 125 mm,
- Tête de protection de l'ouvrage prévue.

La machine de forage qui sera présente sur le site industriel, fonctionnera uniquement pendant les horaires de jour. Il est rappelé que la durée de chantier sera de 1 à 2 jours maximum.

Les déblais de forage seront pris en charge par la société TRANSPORTS SERVICES LAVAGES et seront évacués du site.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les caractéristiques du forage sont les suivantes :

- Profondeur : 60 mètres,
- Diamètre du forage : 178 mm,
- Tubage : 115 x 125 mm,
- Débit horaire prévu : 5 m³/h,
- Volume moyen journalier prélevé : 70 m³/j,
- Volume annuel prélevé : 20 000 m³/an maximum.

L'eau captée (aquifère des schistes sains) sera utilisée en remplacement de l'eau du réseau public.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à déclaration au titre de la réglementation Loi sur l'Eau pour le compte des rubriques suivantes :

- 1.1.1.0 : Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau,
- 1.1.2.0-2 : Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans un système aquifère, à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cours d'eau, par pompage, drainage, dérivation ou tout autre procédé, dont le volume prélevé est supérieur à 10 000 m³/ an mais inférieur à 200 000 m³/an

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
1.1.1.0 : Forage non destiné à un usage domestique	Forage destiné à usage industriel (lavage de containers et camions transportant des canards)
1.1.2.0 : Prélèvement issu d'un forage entre 10 000 et 200 000 m ³ /an	Volume annuel prélevé = 18 000 à 20 000 m ³ /an

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

La Mongie - Secteur ZV - Parcelle n° 78.
85 140 Essarts en Bocage

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 18' 15" 21 Lat. 4 6° 78' 23" 91

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Remarque : le projet n'est pas concerné par ces catégories.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Dans un rayon de 10 km, les ZNIEFF les plus proches sont (Cf. Cartographie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ZNIEFF de type I "Forêt et étang du parc Soubise", à 8 km du site, - ZNIEFF de type I "Forêt du détroit, bois voisins, étang de cosses", à 7 km du site, - ZNIEFF de type II "Bocage entre Sainte-Florence et les Herbiers, à 1,5 km du site, - ZNIEFF de type II "Bocage à l'est de la Roche-sur-Yon, à 6,5 km du site, - ZNIEFF de type II "Vallée du Petit Lay à St-Hilaire-le-Vouhis, à 7 km du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La zone couverte par un arrêté de protection de biotope la plus proche (Etang du Pavillon) est située à 30 km au nord-est du site. (Cf. Cartographie en annexe)</p>
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe sur la commune des Essarts en Bocage.</p>
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le parc naturel régional le plus proche est le "Marais poitevin", situé à 25 km au sud du site. La réserve naturelle nationale la plus proche est le "Marais communal de Saint-Denis-du-Payré", situé à 42 km au sud du site. Les réserves naturelles régionales les plus proches sont le "Marais de la Vacherie", la "ferme de Choisy" et le "Marais communal du Poiré-sur-Velluire", situés à environ 45 km du site. (Cf. Cartographie en annexe)</p>
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe au sein du parc d'activités de la Mongie. Aucun bien inscrit au patrimoine mondial, monument historique ou site patrimonial remarquable est présent aux abords de cette zone.</p>

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide d'importance internationale (sites Ramsar) la plus proche est le "Lac de grand-Lieu", située à 48 km au nord du projet. (Cf. Cartographie en annexe)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune des Essarts en Bocage est soumise à un plan de prévention des risques naturels. Elle ne fait cependant pas l'objet de plan de prévention des risques technologiques. (Cf. Cartographie en annexe)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : géorisques.gouv.fr
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune des Essarts en Bocage résulte de la fusion des communes de Boulogne, des Essarts, de l'Oie et de Sainte-Florence. La commune de Sainte-Florence sur laquelle est implanté le projet ne fait pas partie d'une zone de répartition des eaux. Cependant la commune de l'Oie se situe dans la zone de répartition des eaux superficielles et souterraines du Marais Poitevin. (Cf. Cartographie en annexe)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'ARS Vendée, aucun captage n'est recensé sur la commune d'Essarts en Bocage. Les périmètres de protection des eaux les plus proches sont celles des retenues de Moulin Papon, La Vourai et la Bultière respectivement à 11 km, 6 km et 9 km du site. (Cf. Cartographie en annexe)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé à proximité d'un site inscrit. (Cf. Cartographie en annexe)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones Natura 2000 les plus proches sont (Cf. Cartographie en annexe) : - Directive Oiseaux : la "Plaine calcaire du sud Vendée" à 30 km au sud, le "Marais Poitevin" à 35 km au sud et le "Lac de Grand-Lieu" à 50 km au nord-est. - Directive Habitats : Le "Marais de Goulaine" à 46 km au nord, le "Marais Poitevin" et le "Lac de Grand-Lieu".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé à proximité d'un site classé. (Cf. Cartographie en annexe)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel		
	Oui	Non	
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de création de forage présente les caractéristiques suivantes concernant le prélèvement d'eau : - Débit horaire prévu : 5 m ³ /h, - Volume moyen journalier prélevé : 70 m ³ /j, - Volume annuel prélevé : 20 000 m ³ /an, - Aquifère des schistes sains.
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'incidence sur les forages situés aux alentours du site. Cf. Modélisation hydrodynamique réalisée en juillet 2018.
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terres excavées lors de la création du forage seront pris en charge par la société TRANSPORTS SERVICES LAVAGES et évacuées du site. Les volumes concernés sont d'environ 2 m ³ .
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne sera pas déficitaire en matériaux. Il n'utilisera pas de ressources naturelles du sol et du sous-sol.
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de forage n'est pas susceptible d'entraîner des perturbations, dégradations ou destruction de la biodiversité.
Milieu naturel			
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vu la localisation des zones Natura 2000 (à plus de 30 km), le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur les habitats et les espèces Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. ci-dessus.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage sera implanté sur le site industriel de la société TRANSPORTS SERVICES LAVAGES (à l'intérieur des limites de propriété).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune des Essarts en Bocage est soumise à un plan de prévention des risques naturels approuvé. Cependant le site est localisé à plus de 4 km du Petit Lay
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage ne sera pas concerné par des risques sanitaires car la tête de forage sera protégée par une dalle béton afin d'éviter le transfert de pollution.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux : le véhicule de forage restera présent sur le site et n'encomblera pas les voies communales. En phase exploitation : le projet n'engendrera pas de trafic.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La machine de forage ne fonctionnera qu'en période jour avec une durée de chantier inférieure à 2 jours. Le chantier se situe sur la zone industrielle de la Mongie.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux : vibrations éventuelles lors de la création du forage, localisées au droit du chantier. En phase exploitation : non concerné.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terres excavées lors de la création du forage sont assimilées à des déchets non dangereux. Les volumes concernés sont environ 2 m3.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est éloigné de ces éléments et n'a pas d'impact sur l'air.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Cf. document joint en annexe.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Non concerné

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le forage sera équipée d'une tête de forage permettant d'éviter la pollution par infiltrations et ruissellement superficiels.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de génère pas de nuisance, ni d'émission, ne présente pas de risque.

De plus, en raison notamment du très faible débit de prélèvement (5 m3/h, la modélisation hydrodynamique a montré que le projet de forage n'a pas d'incidence sur les forages aux alentours)

Par conséquent, nous n'estimons pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Le document joint permet d'apporter des précisions sur les paragraphes du présent Cerfa que sont les paragraphes :

- 4.3.2, projet en phase exploitation
- 4.4, procédures concernées
- 4.5, classement ICPE
- 5, sensibilité environnementale
- 6.2, effets cumulés
- 8.1, plans et photographies

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



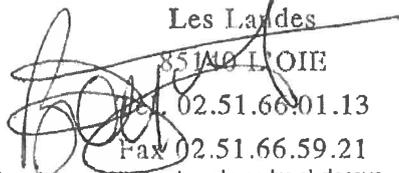
Fait à

de Florence

TSL

le, 31.07.2018

Signature


Les Landes
85100 L'ÉTOILE
Tel. 02.51.66.01.13
Fax 02.51.66.59.21

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

